



**BERNAY**  
LA VILLE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 12 octobre 2023

Délibération n° 34-2023  
Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

**Votants pour : 25**  
**Votants contre : 0**  
**Abstentions : 5**

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Thérèse FICHET, Régis ROUSSEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DITTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Pierre BIBET à Louis CHOAIN, Hugues CANTEL à Thierry JOSSE, Valérie DIOT à Sara FERAUD, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Marie-Lyne VAGNER, Pascal GRIHAULT à François VANFLETEREN, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE

Absents : Mickael PEREIRA, Justine PIQUOT, Pierre JALET

Date de la convocation : 05 octobre 2023

Secrétaire de séance : Louis CHOAIN

### Objet :

## APPROBATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024

### Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay a décidé de poursuivre ses investissements. Pour cela, elle sollicitera des subventions, notamment auprès de l'Etat et du Département.

Afin de satisfaire les conditions de dépôt des demandes de subvention, il est proposé au Conseil Municipal de valider les projets d'investissement pour 2024 ci-dessous ainsi que leurs plans de financement :

#### 1. Les équipements sportifs :

- Restructuration des sites Denis Bailly et André Rémy avec la construction de nouveaux bâtiments/équipements sportifs, la rénovation de certains et la mise en adéquation avec de nouveaux modes de fonctionnement énergétiques (LED, chauffage...)

⇒ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Travaux	738 050€	Etat	328 000€
MO/ Etudes	81 950€	Région	126 000€
		Département	164 000€
		Fédérations sportives	38 000€
		Auto-financement	164 000€
<b>TOTAL</b>	<b>820 000€</b>		<b>820 000€</b>

## 2. Maison de l'enfant et de la famille :

- La Maison de l'enfant et de la famille sera un lieu pluridisciplinaire où les acteurs du territoire et les services de la Ville proposeront une programmation d'accompagnement et de soutien à la parentalité

⇒ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Travaux	250 000€	Etat	90 000€
Équipement	50 000€	Région	60 000€
		Département	60 000€
		CAF	30 000€
		Auto-financement	60 000€
<b>TOTAL</b>	<b>300 000€</b>		<b>300 000€</b>

## 3. Création d'un tiers-lieu culturel au sein de l'ancienne école Jules Ferry

Il s'agit de réunir les cultures professionnelle et amateur dans un même lieu, au centre du quartier de la gare, en pleine requalification, afin de renforcer la dynamique territoriale. C'est créer un lieu où la culture amateur rencontre la culture professionnelle, où la culture devient un vecteur de la citoyenneté et du vivre-ensemble. On modernise tout en gardant les valeurs fortes des lieux : citoyenneté, apprentissages, démocratie... la culture pour tous.

⇒ Plan de financement prévisionnel

Ce projet s'organise en trois phases :

- 2024 : bâtiment principal : 385 000€
- 2025 : logements de fonction : 458 000€  
(+ cour intégrée au pôle d'échange)
- 2026 : 292 000€ (fin logement de fonction)
- 2027 : 365 000€ (réserves)

Dépenses		Recettes	
Travaux	1 185 000€	Etat	450 000€
Équipement	150 000€	Région	375 000€
MO/études	165 000€	Département	375 000€
		Auto-financement	300 000€
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000€</b>		<b>1 500 000€</b>

## 4. Redynamiser le musée des beaux-arts : travaux de réhabilitation de la verrière

Le projet consiste en la réhabilitation de la verrière qui est n'est actuellement plus étanche, ce qui pose des problèmes de préservation des œuvres et ne permet pas d'investir amplement ces espaces trop chauds l'été et trop froids l'hiver. Cette rénovation sera ainsi l'occasion de réorganiser le musée en y positionnant l'accueil, côté jardin de l'abbaye.

⇒ Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Travaux	99 950€	Etat	39 980€
		Département	29 985€
		Auto-financement	29 985€
<b>TOTAL</b>	<b>99 950€</b>		<b>99 950€</b>

L'ensemble des coûts indiqués est estimatif et exprimé en Hors Taxe.

#### 5. Réhabilitation de l'école Paul BERT :

- Création d'un nouvel office de réchauffage ainsi qu'un vestiaire associé pour les agents, création d'un nouveau bloc sanitaire extérieur aux normes en vigueur, rafraîchissement des sols et des peintures des salles de classe.

⇒ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Travaux	195 000€	Etat	78 000€
		Département	58 500€
		Auto-financement	58 500€
<b>TOTAL</b>	<b>195 000 €</b>		<b>195 000 €</b>

L'ensemble des coûts indiqués est estimatif et exprimé en Hors Taxe.

#### 6. Création d'un lieu unique d'accès au droit et accompagnement des familles

La Ville de Bernay souhaite centraliser sur un même lieu l'ensemble des services solidarité, France Services et CPAM à destination des familles, assurés à ce jour en partie par la Ville de Bernay. Ce projet a pour vocation d'améliorer la qualité du service public en facilitant le parcours administratif des familles et des usagers en général.

Ce projet est prévu dans les actuels locaux de la CPAM, situés 24, rue Guillaume de la Tremblaye à Bernay, site qui bénéficie d'un important parking.

Les travaux concernent l'aménagement du RDC de l'actuel bâtiment de la CPAM qui couvre une surface totale de 363 m<sup>2</sup>.

⇒ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Honoraires maîtrise d'oeuvre	39 000 €	Etat (DETR)	189 608 €
Contrôleur technique, SPS, diagnostic amiante	7 240 €	Département	133 077 €
Travaux et mobilier (estimation phase avant-projet + 6 % imprévus)	401 316 €	CAF de l'Eure	199 615 €
Matériel et équipement informatique	12 828 €	Auto-financement	143 084 €
Acquisition foncière	205 000 €		
<b>Total</b>	<b>665 384 €</b>	<b>Total</b>	<b>665 384 €</b>

## 7. Défense incendie

La Ville de Bernay souhaite disposer d'une couverture maximale sur son territoire en lien avec les demandes du SDIS datant de juillet 2021.

Pour cela la ville de Bernay souhaite implanter 11 nouveaux poteaux incendie en 2024.

⇒ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Travaux	40 021,05 €	Etat	16 008,42 €
		Département	12 006,31 €
		Auto-financement	12 006,31 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 021,05 €</b>		<b>40 021,05 €</b>

---

### Délibération :

Vu Le code général des collectivités territoriales,  
Vu les projets et plans de financement présentés

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les programmes d'investissement 2024 présentés ci-dessus ainsi que leurs plans de financement**

*Ulrich SCHLUMBRGER, François VANFLETEREN, Sébastien LERAT et Sandrine BOZEC s'abstiennent*

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 12/10/2023,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

